

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle AAPL asbl Association des Artistes Plasticiens du Luxembourg
ayant son siège social à l'adresse 7-9, rue Auguste Lumière L-1950 LUXEMBOURG,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F.7606

(à biffer si non applicable), représentée par Justine Blau, Géry Om et Marc Soisson,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Géry OTH

Fonction: Coprésident

Date: _____

Cachet: _____

Nom: Justine BLAU

Fonction: Coprésidente

P/O [Signature]


aapl ASSOCIATION DES ARTISTES
PLASTICIENS DU LUXEMBOURG
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
7-9, rue Auguste Lumière
L-1950 Luxembourg | Verlorenkost
www.aapl.lu | info@apl.lu

Nom: Marc Soisson
Fonction: Coprésident

[Signature]

